

4 dim ordi B 2024 – Dt 18,15-20; Ps 94; 1 Co 7,32-35; Mc 1,21-28.

Jésus Christ est le prophète annoncé par Moïse par lequel la parole du Seigneur se fera entendre sans risque pour ses auditeurs. Bien au contraire puisque dans la synagogue de Capharnaüm il libère le corps d'un homme de l'esprit impur qui s'en est emparé. Ainsi en Jésus la parole du Seigneur est efficace sans pour autant être dangereuse comme elle l'était à l'Horeb parce qu'elle est incarnée, parce qu'elle est inscrite dans la chair. Mais quand Jésus parle il transforme ses auditeurs de sorte qu'ils incarnent à leur tour la parole du Seigneur.

Paul alerte les Corinthiens sur ce qui peut entraver l'oeuvre de la parole en eux en les invitant à se libérer des soucis de la vie conjugale. En effet, l'oeuvre de la parole du Seigneur en notre chair peut entrer en concurrence avec les impératifs de la vie conjugale. Comment arriver à ce que ces impératifs ne neutralisent pas l'oeuvre de la parole en chaque conjoint et même que cette oeuvre irrigue la relation conjugale ? Par l'exemple de la vie conjugale Paul signale un défi auquel personne, pas même les prêtres et les religieux, n'échappent car chaque condition présente des impératifs qui peuvent neutraliser l'oeuvre de la parole du Seigneur dans la chair.

Alors pour favoriser cette oeuvre prions avec le psaume 94 pour nous disposer à entendre la voix du Seigneur en lui ouvrant notre cœur car il ne cesse pas de nous parler puisque tout ce qui est repose sur sa parole !

Olivier Petit.